

économique européenne mérite une plus grande attention de la part du Canada, mais simplement de savoir comment diriger et organiser nos efforts au mieux de nos intérêts.

Il existe aussi un autre problème, qui n'en est pas un en réalité: c'est l'idée que l'importance accrue accordée à l'Europe dans nos politiques économiques doit nécessairement aller à l'encontre des impératifs géographiques et économiques qui soutiennent nos relations avec les États-Unis. Ces impératifs sont pourtant trop irrésistibles pour que le tissu de nos relations nord-américaines soit le moins menacé par la multiplication de nos échanges avec l'Europe (qu'il suffise de citer ces statistiques bien connues: plus de 70 p. cent de nos exportations vont aux États-Unis, contre seulement 11 p. cent vers la Communauté). A mon sens, il serait plus juste de parler de la nécessité pour le Canada de faire face à un système d'échanges internationaux qui, dans le sillage du Tokyo Round, apparaît comme un système dominé par des géants industriels. En pareille compagnie, le Canada ne pourra se ménager une marge de manoeuvre suffisante que dans la mesure où il entretiendra des relations vigoureuses et croissantes avec tous ses principaux partenaires.

Dans ce contexte, l'Accord-cadre conclu avec la CEE peut continuer de jouer un rôle important, d'autant plus qu'il se trouve à compléter et à soutenir les efforts de promotion du commerce et des investissements que le Canada déploie sur une base bilatérale avec chacun des États-membres de la Communauté. Bref, le simple fait que cet accord existe signifie qu'il se trouve toujours au siège de la Communauté à Bruxelles un groupe de bureaucrates influents qui sont bien informés de ce qui se passe au Canada, qui connaissent nos intérêts et qui sont déterminés à travailler avec nous pour produire des résultats concrets. Chez nous, la structure en comités et les mécanismes de consultation mis en place prévoient une participation étroite des provinces à nos activités — il est important de le noter étant donné les compétences provinciales dans le secteur des ressources.

Je serai le premier à reconnaître que les retombées tangibles qui peuvent jusqu'à présent être attribuées directement à l'existence de l'accord sont modestes. Mais nous ne devons pas oublier que cette existence a justement coïncidé avec une période difficile pour l'économie mondiale, une période dont nous ne savons pas encore quand elle prendra fin. Pourtant, je crois que nous avons accompli récemment de véritables progrès en sensibilisant les Européens à nos capacités dans des domaines autres que celui de nos matières premières, sur lequel repose depuis toujours notre commerce d'exportation avec eux. Par ailleurs, redoutant les conséquences particulièrement graves que pourrait avoir à long terme la crise du pétrole sur les perspectives de croissance de l'Europe, les représentants et les industriels de la Communauté sont attirés par les possibilités d'investissement qu'offre notre situation énergétique relativement favorable, ainsi que par les perspectives de collaboration technologique dans le domaine de l'énergie.

En guise de conclusion, mon message est essentiellement le suivant: le volume des échanges du Canada avec l'Europe va continuer d'augmenter, cela ne fait pas de doute. L'appétit de la Communauté pour nos matières premières, sinon pour autre